

Longvic. - Une convention a été signée pour un accès particulier aux services de la médiathèque. La médiathèque s'ouvre aux entreprises

le 19/07/2015 à 05:00

La signature de la convention a été suivie par une visite de l'entreprise. Photo Emmanuel Clémence



Dans le cadre du dispositif, “La médiathèque dans votre entreprise”, la Ville vient de signer la première convention avec l'entreprise CEAT.

Jeudi matin, le maire José Almeida et Laurent Bonato, secrétaire du comité d'entreprise CEAT, dont le P.-D.G. est Gilbert Vigneron, ont signé la première convention de partenariat dans le cadre du dispositif “La médiathèque dans votre entreprise”.

Ce dispositif permet aux trois cent vingt-six salariés de l'entreprise de bénéficier à l'accès aux services de la médiathèque à un tarif préférentiel de 5 € et d'être informés de l'actualité culturelle de la ville.

José Almeida a souligné le travail effectué par les cinq étudiants en “Information communication option métiers du livre et du patrimoine” de l'IUT de Dijon qui ont préparé la signature de cette convention dans le cadre de leur projet d'études. Ils étaient représentés par Mme Leroux de l'IUT.

Le maire a également insisté sur le travail effectué par le référent économique de la ville, Sébastien Michéa, qui tisse des liens au quotidien avec les entreprises, et sur le rôle de la maison de l'emploi et du développement économique.

La signature s'est effectuée en présence de Céline Tonot, première adjointe, Eddy Gaillot, responsable du service culturel, Françoise Mougne, directrice de la médiathèque et Sébastien Michéa, référent économique, du côté de la ville et Bruno Forget, DRH, Lucie Zanin, DRH adjointe, Laurent Bonato, secrétaire du CE, Jean-Claude Léger, trésorier du CE pour l'entreprise CEAT.

La signature de la convention a été suivie par une visite de l'entreprise. Celle-ci possède déjà deux sites sur le territoire de la commune et est en passe de mettre en place un troisième site.